

Qu'est-ce que la philosophie ?

Introduction au cours de philosophie

Tout d'abord, demandez-vous ce qu'évoque pour vous le terme de « philosophie » : quel sens ce mot a-t-il selon vous ?

Le mot de « philosophie » renvoie généralement à une certaine manière de penser, de réfléchir, de se questionner : c'est d'abord une discipline *théorique*, c'est une certaine réflexion sur les choses (comme l'histoire ou les mathématiques) à l'inverse d'une *pratique* qui implique une action concrète sur les choses (comme la danse ou la mécanique).

Si la philosophie est un certain type de réflexion, alors sur quels objets porte-t-elle ? Si par exemple l'histoire est la discipline dont l'objet est le passé de l'humanité, si les mathématiques sont la discipline dont l'objet est le nombre, quel est donc l'objet de la philosophie ? Les objets de la philosophie sont des notions, des idées générales (cf. le programme de terminale : bonheur, vérité, conscience, liberté, etc.) : on appelle ces notions des *concepts*.

L'étymologie est précieuse pour tenter de définir la philosophie : le mot « philosophie » vient du grec *philosophia* qui est composé de l'adjectif *philos* (= qui aime) et du substantif *sophia* (= sagesse ou science). **Étymologiquement, « philosophie » signifie donc « l'amour de la sagesse ».** Reste à savoir ce qu'est la sagesse (la connaissance de la vérité ? Un état de bonheur complet ?) et s'il est possible d'y parvenir.

Pour préciser notre définition de la philosophie, il convient de souligner qu'il est souvent question de **paradoxe** dans cette discipline. Un paradoxe est une contradiction logique, une opposition entre deux idées (par exemple : « Il est interdit d'interdire » est un paradoxe). Or le mot « paradoxe » vient du grec *paradoxa* qui signifie **contre (para) l'opinion commune (doxa)**. On comprend donc que la philosophie est **une discipline qui consiste à mettre en doute l'opinion commune**, c'est-à-dire à critiquer, évaluer ce que l'on pense habituellement et communément. L'idée est la suivante : tout au long de notre vie nous apprenons un certain nombre de choses, nous acquérons des connaissances en divers domaines et nous avons diverses opinions (sur la vie, la politique, le bonheur, etc.). Or la philosophie fait le constat suivant : *il y a un certain nombre de choses que l'on prend pour argent comptant, que l'on tient pour évidentes, alors qu'elles ne le sont pas du tout*. En un mot, faire de la philosophie doit nous permettre de faire preuve d'un certain esprit critique afin de pouvoir penser par soi-même. Il s'agit de s'émanciper d'une manière habituelle de penser. Il s'agit en somme pour le philosophe de **montrer que des problèmes se posent là où tout semble évident de prime abord**.

Nous pouvons conclure avec Kant¹ en affirmant que **l'on n'apprend pas la philosophie, on apprend à philosopher**. Qu'est-ce que cela signifie ? Faire de la philosophie, ce n'est pas apprendre par cœur un ensemble de théories toutes faites, valables une fois pour toutes, mais c'est plutôt *apprendre une certaine manière de réfléchir, de se questionner, de penser*. Il serait donc absurde d'attendre de la philosophie qu'elle nous enseigne ce qu'il convient de penser ou de ne pas penser, ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. La philosophie pose des problèmes et cherche à y répondre en envisageant des hypothèses mais elle ne donne pas des solutions toutes faites qu'il faudrait accepter aveuglément. C'est

1 Kant est un philosophe allemand du XVIIIe siècle. Il expliqua cette idée à ses étudiants au début de l'un de ses cours.

donc à *vous* qu'il reviendra de *vous positionner* sur les questions que l'on abordera durant le cours cette année.

La liberté

Introduction

Deux sens à distinguer :

1) **Définition négative : est libre celui qui n'est pas soumis à une ou des contraintes externes.** Être libre, c'est pouvoir agir sans contrainte ou sans obstacles. La liberté désigne le fait de *ne pas* être empêché dans son action. Ainsi, le prisonnier n'est-il pas libre : il est enfermé, i.e. maintenu dans un lieu où il est privé de liberté d'action et de mouvement².

Distinction entre la contrainte et l'obligation

Contrainte = un obstacle à la volonté qui la prive de la possibilité de choisir. Ex. : être contraint d'aller à l'école (contrainte juridique, sociale, familiale, etc.) ; la prison comme contrainte pour celui qui y est enfermé ; l'interdiction de fumer dans les lieux publics comme contrainte pour les fumeurs (je ne fume pas *parce que c'est interdit*).

Obligation = règle que l'on s'impose à soi-même et qui détermine ainsi notre manière d'agir. Ex. : aider autrui lorsqu'il est dans le besoin ; aller à l'école pour pouvoir faire des études particulières plus tard ; arrêter de fumer (je ne fume parce que *je veux arrêter de fumer*).

Au sens négatif du terme, la liberté s'oppose à la contrainte, ie à toute forme d'obstacle qui nous empêche d'agir selon notre bon vouloir, et non à l'obligation qui semble plutôt être le fait même de notre liberté (je *choisis* de *m'imposer* une règle pour agir d'une manière particulière). La distinction entre contrainte et obligation nous permet de comprendre qu'*une règle/loi n'est pas nécessairement une contrainte* car je peux la respecter non par peur de la sanction mais aussi parce que j'y adhère. ex. : je peux respecter la limitation des 80km/h sur les départementales parce que je considère que c'est une bonne chose de ne pas rouler plus vite ; au contraire, si je la respecte uniquement par peur de la police et de la sanction, je suis contraint. Le point commun entre la contrainte et l'obligation est qu'elles vont toutes deux contre nos

² Un des problèmes de cours sera de savoir dans quelle mesure une telle définition de la liberté est valable : *si la liberté consiste à ne pas connaître de contrainte, doit-on en conclure que les règles qui émanent d'un pouvoir politique sont nécessairement des obstacles à notre liberté ? Autrement dit, serions-nous vraiment plus libres si nous n'obéissions pas à des lois ?*

inclinations ou nos penchants spontanés (que ce soit par crainte de la sanction ou par décision volontaire, je ne roule pas à 100km/h sur les routes départementales).

2) Le libre arbitre (définition positive de la liberté)

La liberté entendue comme libre arbitre désigne la capacité en vertu de laquelle l'homme peut choisir entre différentes possibilités et agir selon sa propre volonté. Le pouvoir d'être cause de ses actes, la capacité de commencer par soi-même une action : agir librement, c'est être *l'origine* de nos actions.

Si l'on dit de l'homme qu'il dispose d'un libre arbitre, on entend par là qu'il peut toujours agir autrement s'il le souhaite, en un mot qu'il a toujours la **capacité de choisir entre plusieurs actions possibles** : j'ai agis de telle manière *mais j'aurais pu* agir autrement. Ex. : j'ai décidé de d'entamer des études de médecine parce que je le voulais – je suis cause de cette action, c'est moi qui ai voulu faire ces études et non mes parents par ex – mais j'aurais tout à fait pu faire des études de droit.

Le libre arbitre est donc la faculté de choisir librement entre plusieurs possibilités et d'agir en conséquence.

Une des principales **questions** à propos de la liberté est celle de **l'existence du libre arbitre.**

Ce que l'on appelle libre arbitre semble être tout à fait conforme au *sentiment de liberté* que l'on peut éprouver (lorsque je décide de faire quelque chose, je me sens libre de le faire dans la mesure où rien ne m'a contraint à faire cette action).

Nous avons conscience des choix que nous faisons et cela semble plaider en faveur de l'existence de notre libre arbitre.

Cependant, il ne suffit pas de se sentir libre pour l'être : que j'éprouve ce sentiment de liberté ne prouve nullement que le libre-arbitre de l'homme existe réellement. Il se pourrait que l'homme se croit libre, i.e. croit être la cause de ses actions, alors même que ses actions sont *déterminées* par autre chose que lui.

Autrement dit, si nous avons *l'impression* d'être entièrement libre de choisir et d'agir de telle manière plutôt qu'une autre, nous pouvons toutefois remarquer que certains de nos choix sont considérablement influencés par des choses qui ne sont pas de notre ressort. Lorsque je dois choisir entre différentes possibilités et que je ne suis pas contraint d'une manière ou d'une autre, il me semble bien que le choix que je vais effectuer *ne tient qu'à moi et à rien d'autre* et qu'en ce sens je fais l'expérience de mon libre arbitre. Mais est-ce réellement le cas ?

Réfléchissons à deux exemples fictifs pour mieux comprendre la question qui se pose :

Ex. 1 : L'orientation professionnelle : Une jeune femme qui veut devenir médecin et qui choisit donc d'entamer des études de médecine. Si aucune contrainte parentale/familiale, elle est libre au sens 1, elle n'est pas soumise à une contrainte (différencier ce cas de celui d'un individu dont les parents voudraient à tout prix qu'il devienne médecin et qui l'empêcheraient de s'orienter vers d'autres professions).

A priori, une telle personne a agi en vertu de son libre arbitre (sens 2) car elle a opéré un choix entre différentes possibilités - études de droit, prépa scientifique, sociologie, STAPS, BEP, etc. - (bien évidemment un tel choix s'opère entre un nombre fini de possibilités, elle ne peut pas opter pour une formation qui n'existe pas (ex. Licence d'écrivain de polar) ; il n'en demeure pas moins qu'elle a fait preuve de son libre arbitre en choisissant telle formation plutôt qu'une autre).

La question qu'il faut se poser : *peut-on rendre compte du choix d'une telle orientation par autre chose que la capacité de choisir de l'individu en question ?*

Le choix d'une telle orientation peut s'expliquer au moins en partie par l'environnement familial, économique, culturel de la jeune femme (connaissance de la profession et de sa réputation, de son utilité, images de la profession véhiculée par les films, les livres, l'entourage, discussion avec la famille, les proches, milieu où l'on entend parler de ce métier, etc.).

Ex. 2 : Opinions politiques : avoir des valeurs politiques et morales bien définies (de gauche, de droite), avoir des opinions en matière de politique (ex. qq'un qui serait contre la peine de mort ; qui serait pour la fermeture des centrales nucléaires ; écologiste militant...) ; A priori, celles-ci proviennent de notre libre arbitre en ce sens que l'on a opté pour telle position plutôt qu'une autre. Cependant, les opinions politiques semblent également en grande partie influencées par le milieu dans lequel on a grandi (entourage, famille, proches, etc.) et par les valeurs que l'on nous a inculquées.

Ce n'est donc pas parce que je suis libre au sens où je ne suis pas contraint que je suis libre au sens où je disposerais d'un libre-arbitre. C'est une chose de ne pas être contraint (ou de ne pas se sentir contraint), c'en est une autre de disposer d'un libre arbitre. Autrement dit, peut-être existe-t-il quelque chose comme des contraintes inconscientes qui déterminent les choix que nous faisons.

Problème : *s'il est vrai que la majorité de nos choix sont conditionnés et influencés par des paramètres qui nous sont extérieurs, alors dans quelle mesure peut-on dire que l'homme dispose d'une faculté comme le libre arbitre ? En un mot, ce sentiment de liberté que nous avons lorsque nous faisons des choix n'est-il pas simplement une illusion de liberté ?*